

Discours du président de la République au dîner du CRIF : « L'antisémitisme n'est pas le problème des Juifs, c'est le problème de la République. L'antisémitisme, c'est la haine de l'autre. Ce sont toutes les haines additionnées. Nous ne nous habituerons jamais. »

[Contexte : le Président de la République assistait, mercredi 20 février 2019, au deuxième dîner du CRIF de son quinquennat.]

- **Depuis plusieurs années, notre pays, comme l'ensemble de l'Europe et des pays occidentaux, est confronté à une résurgence de l'antisémitisme sans doute inédite** depuis la seconde Guerre Mondiale.
- Le président de la République a rappelé qu'**aujourd'hui, l'antisémitisme tue en France**, et a salué la mémoire des victimes.
- Nous avons condamné, beaucoup, adopté des plans, souvent, voté des lois, parfois. Mais nous n'avons pas su agir efficacement. Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est bien pour cela. **Trop d'indignations, trop de mots, pas assez de résultats. Le temps est donc venu des actes tranchants, concrets.**
- Dans son discours, le Président de la République a développé 5 axes forts sur lesquels des actions sont menées ou vont être menées :

1. Nommer le mal.

- **« L'antisionisme est une des formes modernes de l'antisémitisme. »**
- Le président de la République a confirmé *« que la France mettra en œuvre la définition de l'antisémitisme adoptée par l'Alliance internationale pour la mémoire de la Shoah »*, qui, précisément, y intègre l'antisionisme.
- **Il ne s'agit pas de modifier le Code pénal, ni d'empêcher ceux qui veulent critiquer la politique israélienne de le faire.**
- Il s'agit de **permettre à nos forces de l'ordre, à nos magistrats, à nos enseignants, d'être mieux formés et plus efficaces** pour faire face à **ceux qui cachent derrière le rejet d'Israël, la négation même de l'existence de l'Etat d'Israël la haine des Juifs la plus primaire.**
- Il n'y aura aucune complaisance à l'égard des pratiques de boycott et du BDS.

2. Regarder la réalité en face.

- Parallèlement à l'antisémitisme traditionnel, un antisémitisme fondé sur un islamisme radical se déploie. Cette idéologie gangrène certains de nos quartiers, au point d'être contraints à un insupportable exode intérieur.
- Nous devons nous atteler à **une reconquête républicaine de ces territoires**. Nous avons commencé cette reconquête républicaine, qui passe par la présence de tous les services de l'Etat, avec notamment :
 - la création de postes de policiers et de gendarmes,
 - le dédoublement de classes,
 - présence de tous les services de l'Etat

- le déploiement d'un plan de lutte contre la radicalisation.

- Ne cédon's rien non plus à l'opposition bloc à bloc dans laquelle certains voudraient enfermer notre société : « **la République protège tous les citoyens, toutes les consciences, toutes les paroles.** »

3. Traquer et punir les auteurs d'actes antisémites.

- Le Président de la République appelle toutes les victimes d'actes antisémites à porter plainte dès qu'elles sont insultées ou attaquées.
 - Tout est mis en œuvre pour les **accompagner** dans leurs démarches, depuis la formation de nos policiers, nos gendarmes pour les **accueillir** et les **écouter**, jusqu'à la possibilité de porter plainte en ligne qui vient d'être votée, avec l'**adoption de la loi justice**.
 - Tout est mis en œuvre aussi pour **recueillir les preuves permettant de qualifier les délits crimes et les crimes d'antisémites**. Des équipes spécialisées d'enquêteurs et de gendarmes seront créées sur tout le territoire.
- Nous travaillerons avec les plateformes pour lutter contre l'antisémitisme en ligne, qui n'a rien de virtuel. Le combat européen doit se poursuivre mais il est trop lent.
- **Le Président de la République a annoncé une proposition de loi pour lutter contre la haine sur internet.**
 - **Ce que ce texte portera, ce sont des dispositions claires, imposant les retraits dans les meilleurs délais de tous les contenus appelant à la haine, appelant à la responsabilité y compris sur le plan juridique desdites plateforme et permettant d'identifier les auteurs.**
 - Il mettra fin aux stratégies d'éviction déployées par des sites étrangers qui sont aujourd'hui très difficiles à bloquer (à cause des changements réguliers de serveurs).
 - Il posera la question de l'anonymat, trop souvent le masque des lâches. Ce que nous ne pouvons pas accepter, c'est que parce qu'il y a l'anonymat, l'identité ne soit pas recherchée, les contenus ne soit pas retirés.
- Nous devons adapter les sanctions au numérique. Par exemple, en faisant publier les condamnations pour actes racistes et antisémites par ceux s'en rendant coupables. La honte doit changer de camp.

4. Des nouvelles lignes rouges.

- Le Minist're de l'intérieur va engager des procédures visant à dissoudre des associations ou groupements qui nourrissent la haine, promeuvent la discrimination ou appellent à l'action violente.

5. La République aux côtés de nos écoles.

- **Les professeurs sont engagés pour enseigner la mémoire de la Shoah. Une équipe de réaction a été mise en place pour apporter une solution en 24 heures aux instituteurs et professeurs qui rencontrent une difficulté.**

- **L'Etat soutiendra plus encore le Mémorial de la Shoah, et la Dilcrah.**
- Par ailleurs, le Ministre de l'Education nationale va procéder à **un audit de tous établissements marqués par le phénomène de déscolarisation des enfants de confessions juives**. Sur la base des résultats de ces études, des mesures fortes seront prises. L'école républicaine ne saurait tolérer l'intolérance.